

COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

Séance du 16 Mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le seize du mois de mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, GODILLON Thierry, ANQUETIL Sébastien, BAUDOUIN Wilfried, TRAMAUX Julien, BERTAUD Chantal, MACOUIN Martine, RIMBEAU Jean-François, BONNET Guillaume.

Excusés : ALLOUCHE Cédric, BOUTINEAU Francis a donné son pouvoir à Madame MICOU Corine, RENAULT Françoise

Absents : POIRAUDEAU Frédéric

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire, Madame MACOUIN Martine. Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame MACOUIN Martine de donner lecture du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

- Modification du RIFSEEP
- Etagères pour l'école
- Tours de garde pour les élections Législatives
- SIVU

Questions diverses

Madame le Maire demande si elle peut ajouter un sujet à la réunion :

- Locatif du 26 rue Marcel Dumas et arbre
- Dossier d'épandage « La Maison des Champs »

L'assemblée accepte ces ajouts

DCM - 2020 - 025 - Modification du RIFSEEP

Madame le Maire informe l'assemblée que lors de la mise en place du RIFSEEP, il avait été décidé qu'une personne qui embauche devait avoir 3 ans d'ancienneté pour être bénéficiaire du régime indemnitaire. Madame le Maire souhaiterait que cette franchise soit ramenée à un an. Elle souhaiterait également que les montants versés soient revus. L'assemblée valide ces choix et autorise Madame le Maire à apporter les modifications nécessaires et à présenter la saisine au comité technique du Centre de Gestion des Deux-Sèvres.

DCM - 2020 - 026 - Achat étagère pour la bibliothèque

Le ministère de l'éducation nationale a lancé en 2018, un plan d'équipement pluriannuel en faveur des bibliothèques d'école, afin d'encourager l'implantation ou redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles.

Ce projet de création, d'animation, de revitalisation et de développement d'une bibliothèque au sein de l'école doit se faire en collaboration avec les collectivités de rattachement qui doivent participer financièrement.

Après un rapide tour de table, il est décidé d'allouer une somme de 500 € pour participer au projet de bibliothèque.

DCM - 2020 - 027 - Dossier d'épandage SCEA LA MAISON DE CHAMPS

Madame le Maire informe que la SCEA LA MAISON DE CHAMPS est en projet de restructuration, l'objectif est d'arrêter l'atelier naissance et de passer à l'élevage post-sevrage/engraisseur. Cette refonte de l'élevage n'entraînera aucune hausse des effectifs totaux, mais au contraire une légère baisse. Au niveau du plan d'épandage, la modification des surfaces inscrites des effluents porcins est le rajout d'environ 14.5 ha épandables sur la commune (déjà concernée par le plan d'épandage).

Monsieur AUDEBERT Claude étant concerné par le projet, Madame le Maire lui demande de sortir de la salle des délibérations.

Après avoir étudié le plan d'épandage, échangé, les membres présents acceptent le plan d'épandage à la majorité.

DCM - 2020 - 028 - Locatif 26, rue Marcel Dumas

Madame le Maire annonce que les locataires du 26 rue Marcel Dumas, lui ont adressé un courrier l'informant qu'ils prendraient congé de leur logement locatif, au 1^{er} juillet 2022.

Madame le Maire propose d'augmenter le loyer de ce logement qui avait été gelé en 2010 à un montant de 632.00 €.

Après un tour de table, la majorité des élus présents valident le loyer à 680.00 €.

Une annonce sera insérée sur le bon coin, un dossier sera demandé à chaque postulant pour permettre une première sélection. Une journée de visite sera programmée pour les candidats retenus

Le loyer sera revu tous les ans au 1^{er} juillet suivant la variation annuelle de l'indice de référence des loyers
Un arbre qui se situe au coin du terrain de cette maison fait beaucoup d'ombre et les feuilles tombent sur la toiture et dans les dalles, ce qui est très néfaste pour la maison.

Avant le remembrement cet arbre appartenait à la commune, mais depuis le dernier remembrement, la borne indique qu'il appartient au terrain voisin appartenant à Monsieur GODILLON. Celui-ci, étant adjoint et présent à la réunion, s'engage à l'élaguer l'arbre gênant.

DCM - 2020 - 029 - Remplacement de blocs d'éclairage à l'école.

Il a été constaté que les blocs d'éclairage de l'école contenant quatre néons sont très souvent grillés et sont très difficiles à remettre en marche à cause de faux contacts.

Il a été décidé de les remplacer par des dalles d'éclairage à led, deux devis ont été demandés :

- Le premier de l'entreprise CGED de Niort pour un montant de 1 145,00 € HT soit 1 379.40 TTC
- Le deuxième de l'entreprise YESSS de Niort pour un montant de 854.39 € HT soit 1 025.27 € TTC

Etant donné l'écart de prix, l'assemblée a décidé de valider le devis de l'entreprise YESSS pour un montant de 1 025.27 TTC.

Problème SIVU

Madame le Maire informe qu'il y a des problèmes de ménage à l'école que l'entretien n'est pas fait régulièrement et que les enseignants se plaignent. Les conseillers indiquent que la surveillance de l'entretien des écoles incombe à la présidente du SIVU. Des visites régulières doivent être effectuées dans les écoles par les présidentes du Sivu.

Elle informe également que les enseignants de l'école de Faye souhaitent rencontrer, les maires, la présidente et la vice-présidente du SIVU, suite à un souci de prise en charge d'un élève de l'école ayant besoin d'une attention particulière pour des raisons de santé. Cet incident est survenu dans la cour de récréation lors de la pause déjeuner

Tours de garde Elections législatives

LE 12 juin 2022 - 1^{er} tour

De 8 h 00 à 10 h 30 : GODILLON - ANQUETIL - BERTAUD

De 10 H 30 0 13 H 00 : LUCAS - BONNET - TRAMAUX

De 13 h 00 à 15 h 30 : BAUDOUIN - POIRAUDEAU - ALLOUCHE

De 15 h 30 à 18 h 00 : AUDEBERT - RIMBEAU - RENAULT

Le 19 juin 2022 - 2^{ème} tour

De 8 h 00 à 10 h 30 : ANQUETIL - BOUTINEAU - ALLOUCHE

De 10 H 30 0 13 H 00 : GODILLON - MACOUIN - BAUDOUIN

De 13 h 00 à 15 h 30 : LUCAS - RENAULT - POIRAUDEAU

De 15 h 30 à 18 h 00 : AUDEBERT - RIMBEAU - TRAMAUX

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

MICOU Corine		ANQUETIL Sébastien	
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	Excusé
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	
GODILLON Thierry		MACOUIN Martine	
BONNET Guillaume		RIMBEAU Jean-François	
BAUDOUIN Wilfried		BOUTINEAU Francis	Excusé
TRAMAUX Julien		POIRAUDEAU Frédéric	Absent
RENAULT Françoise	Excusée		

Réunion du 16 mai 2022

